

seulement, sans feu, sans eau et sans fournaise, et n'ayant pour tout appareil que des réservoirs où l'air se comprime. Au premier essai, la machine a tiré un char rempli de passager l'espace de dix milles, faisant le dernier mille en trois minutes. Particularité à noter : quand la machine arrête, c'est alors qu'elle se remplit d'air nouveau qui l'a fait de repartir. On comprend que le système doit très bien faire sur les rues où il faut arrêter si souvent. Le seul défaut de cette machine, c'est qu'elle est un peu grosse et trop lourde, mais l'inventeur croit pouvoir y remédier. Voilà une machine qui fera son chemin.

Le *Négociant Canadien* après avoir étudié les besoins du commerce de Montréal, l'accumulation des marchandises sur les quais et les plans d'agrandissement du Port termine ainsi son article qui mérite l'attention :

En deux mots nous demandons : —

1o La création d'un dock aussi considérable qu'il sera jugé nécessaire au pied du courant ;

2o La construction dans la baie d'Hochelaga de quais en rapport avec le commerce qui est destiné à s'y faire.

3o De donner à la rivière de la rue Craig son cours naturel et de le faire servir à arroser le dock projeté.

La commission du havre ne pourrait-elle prendre la question en sérieuse considération, ordonner à des ingénieurs compétents d'examiner si le plan est réalisable et au prix de quels sacrifices ? La chose presse et il n'y a pas une minute à perdre. Mais que l'on prenne garde, tout en voulant bien faire, de continuer et d'y aggraver les anciennes erreurs.

d'Agriculture du Comté de Beauharnois à l'issue du parti de labour.

1ère classe laboureurs au dessus de 21 ans. 1er. Wm. Young, St. Louis, 8.00 ; 2ème. David Turner, St. Etienne, 7.00 ; 3ème Jos. Goyette, Beauharnois, 6.00 ; 4ème Louis Turcot, St. Etienne, 5.00 ; 5ème Neil McCaig St. Louis, 4.00 ; 6ème Moïse Poissant, St. Etienne, 3.00.

2ème classe laboureurs au dessous de 21 ans. — 1er Arch. J. McEwen, St. Louis, 8.00 ; 2ème George Sangster, St. Louis, 7.00 ; 3ème Alex. Campbell, St. Louis, 6.00 ; 4ème Alphonse Goyette, Beauharnois, 5.00 ; 5ème Louis Turcot fils, St. Etienne, 4.00

Le mélange des pailles hachées avec les feuilles de divers arbres, coudriers, peupliers, et ormes fournit, depuis la fin de l'automne jusqu'en hiver, une nourriture très recherchée des moutons et des vaches. Les émondes des haies des arbres de basse et moyenne tige dont les pousses sont en grande partie à l'état herbacé, sont également d'une grande ressource pour l'alimentation du bétail en hiver. — Louis Hervé.

Ainsi, l'on voit que les paroisses de

Ste. Cécile et St. Timothée et St. Stanislas de Kostha sont restées en arrière, et ne se sont pas distinguées comme les années précédentes.

SOCIÉTÉS DE COLONISATION.

M. le Rédacteur,

La *Gazette* de Montréal, dans un de ses derniers numéros, suggère au gouvernement de Québec de faire une enquête sur les sociétés de colonisation ; afin de s'assurer si elles remplissent réellement le but de la loi en vertu de laquelle elles sont créées.

J'ose affirmer, M. le Rédacteur, que la suggestion est pleine d'à propos.

Les sociétés de colonisation sont appelées à faire et peuvent faire beaucoup de bien : mais l'égoïsme et l'ambition peuvent abuser d'elles comme de toute chose bonne en soi. Il n'y a pas de doute, par exemple que plusieurs sociétés de colonisation détiennent des terres dans le but de frauder la loi et non de promouvoir le progrès du pays. Certaines de ces sociétés semblent même vouloir remplacer cette plaie des grands propriétaires qui a tant et si longtemps retardé le mouvement de la colonisation parmi nos compatriotes.

UN COLONISATEUR.

Etat de recettes et dépenses de la Société de Colonisation No. 1 du Comté de Champlain.

RECETTES.

Contributions des paroisses avec celles des Hon. J. C. et J. O. Ross.....	\$360.00
Octroi du gouvernement...	330.00
En caisse au printemps 1870.....	690.00
Pour intérêt provenant d'un dépôt fait à une banque d'épargne.....	21.00
Total des recettes jusqu'au printemps.....	711.00

DÉPENSES.

Pour exploration d'un lieu de colonisation dans la seigneurie Ste. Anne par MM. L. V. Genest, G. Lahaye et L. Trudel.....	29.00
Pour les colons des Lacs aux Chicots.....	250.00
Pour ceux de la profondeur de la seigneurie de Champlain et de celle de Batiscan.....	180.00
Pour l'endroit de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine en arrière de Mont-Carmel.....	180.00
Pour la colonisation dans les limites de la paroisse St. Maurice.....	10.00
Pour papeterie, etc.....	4.10
Total des dépenses.....	653.10
Balance en caisse au mois de novembre 1871.....	57.95

Dans la seigneurie Ste. Anne, à l'endroit des lacs aux Chicots, il y a présentement une 40e de familles résidentes. On parle d'y ériger une chapelle. Le sol est très bon et les colons sont

fort encouragés de la récolte qui a été cette année, comme l'année précédente, des plus abondantes. Dans les Seigneuries Champlain en Batiscan on est venu en aide à plus de 30 colons commerçant des établissements situés la plupart dans la profondeur de la seigneurie Champlain. En arrière de la paroisse de N. D. du Mont-Carmel, dans seigneurie du cap de la Magdeleine, il y a un lopin de terre de qualité supérieure et d'une étendue pour former une grande paroisse où la *Société* a aussi placé une partie de ses derniers. Les premiers défrichements viennent de s'y faire. Les nouveaux chemins que espère y ouvrir au printemps, vont faciliter davantage la vente des terres et y rendre un immense service à la colonisation. Nous comptons que l'élan est donné, qu'on y verra un commencement de paroisse dès l'année prochaine.

La société de colonisation du comté de Champlain n'a pas en l'avantage de celles qu'on du coloniser sur les terres du gouvernement, en obtenant des terrains avec la même facilité de conditions pour les colons, et de manière à pouvoir diriger les opérations de la société sur un seul point. Presque toute la forêt qui borde la frontière des paroisses, dans le comté et où la colonisation devait nécessairement se porter, appartient à de grands propriétaires. On comprend les entraves que la marche de la colonisation a dû rencontrer et dont elle doit encore souffrir. Aujourd'hui, toutefois, sur plusieurs points de la ligne, les plus grands obstacles sont surmontés, et ce n'est pas trop de dire que la coopération de la *Société* y a été pour quelque chose.

LE SEC. TRESO.

Nous accusons réception du "Rapport général du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec pour les 12 mois expirés le 31 décembre 1870."

Nous en extrayons les passages suivants :

"La partie nord des Cantons de l'Est est suffisamment avancée maintenant pour qu'une légère assistance aux Municipalités suffise à compléter les voies de communication dont elles peuvent avoir besoin. C'est dans la partie centrale que le besoin de nouveaux chemins se fait surtout sentir. Aussi, est-ce dans ces contrées que se sont concentrés les travaux de colonisation que le département a fait exécuter dans cette région. Le comté de Compton, dans lequel les nouveaux colons se portent en grand nombre depuis quelques années, et qui a été choisi par plusieurs Sociétés de Colonisation comme le théâtre de leurs opérations, a vu se prolonger plusieurs chemins importants à travers des terres d'une grande valeur, entr'autres celui de Ditton et Chesham, celui de Vor-